

**PAGES
MANQUANTES**



JESUS, MARTHE ET MARIE-MADELEINE

"UNE SEULE CHOSE EST NECESSAIRE"

LES DOMINICAINS FRANÇAIS EN TURQUIE D'ASIE.

(Suite)

II



POUR plus de clarté, j'énumérerai successivement les œuvres établies dans chacune des résidences de la mission, en commençant par les œuvres de la maison de Mossoul.

Mossoul, bâtie sur la rive droite et au bord du Tigre, en face des collines qui recouvrent les palais de l'antique Ninive, est une ville de près de cent mille habitants.

Je signale, en passant, que la température y est assez pénible à supporter durant plus de trois mois de l'année, puisqu'elle atteint jusqu'à 45 et parfois 48 degrés de chaleur.

Les chrétiens sont au nombre d'environ seize mille, dont cinq ou six mille appartiennent au rite chaldéen, et quatre mille cinq cents au rite syrien. Les Jacobites forment une communauté d'environ cinq mille âmes. On y trouve aussi quelques familles arméniennes et un petit nombre de protestants. Le reste de la population est entièrement musulman. Les Israélites y sont aussi d'environ quatre mille. L'Alliance israélite a créé, il y a peu de temps, à Mossoul, une école déjà florissante et dans laquelle des professeurs formés en France enseignent notre langue aux enfants de leur nation.

Les Anglicans ont fondé à Mossoul des écoles de garçons et de filles dirigées par des maîtresses anglaises, un dispensaire tenu par un docteur anglais et un médecin indigène ; ils viennent d'ajouter à ces œuvres une école professionnelle.

Les communautés catholiques chaldéenne et syrienne ont aussi des écoles annexées à leurs paroisses. Ces écoles,

dirigées maintenant par des prêtres de ces rites formés dans notre séminaire, sont en voie de prospérité et nos anciens élèves y enseignent avec succès la langue française. Les Chaldéens catholiques ont établi à Mossoul, à l'exemple des missionnaires, un séminaire pour la formation de leur clergé, et nous sommes heureux de constater la bonne tenue et les progrès de cet établissement.

Pour compléter ces renseignements, j'ajoute que Mossoul est le siège du patriarcat chaldéen et d'un archevêché syrien. Le représentant du Saint Siège en Mésopotamie, Kurdistan et Arménie, qui porte le titre de Délégué apostolique, a aussi à Mossoul sa résidence habituelle. Plusieurs Dominicains français ont eu l'honneur d'être appelés à ces hautes fonctions. J'aurai l'occasion de citer leurs noms, mais je dois rendre un hommage de reconnaissance à S. G. M^{gr} Altmayer, qui n'a abandonné une charge à laquelle ses forces ne suffisaient plus qu'après avoir travaillé durant de longues années à soutenir vaillamment et glorieusement la cause du Saint-Siège comme celle de la France.

Les missionnaires dominicains sont grandement encouragés et soutenus par la bonté, l'affection et les conseils éclairés de son successeur, S. G. M^{gr} Drure, de l'Ordre des Carmes déchaussés, dans la direction des œuvres que je vais énumérer.

Le personnel de notre résidence de Mossoul se compose actuellement de treize religieux dominicains. Les Sœurs dominicaines de la Présentation de Tours qui dirigent nos écoles de filles et s'occupent du dispensaire sont au nombre de neuf. Elles sont aidées dans les œuvres scolaires par seize sous-maîtresses indigènes qui suivent la règle du Tiers-Ordre de saint-Dominique.

Les œuvres dirigées par les Pères dominicains sont les suivantes :

- Un séminaire ;
- Un collège externe de garçons ;
- Deux écoles du soir ;
- Une imprimerie.

Il faut ajouter à ces œuvres les écoles de garçons et de filles établies dans les villages des environs de Mossoul, qui sont entretenues et régulièrement visitées par les missionnaires.

Les œuvres confiées aux Sœurs de la Présentation comprennent :

- Une école de filles ;
- Un ouvroir ;
- Une salle d'asile ;
- Un petit pensionnat gratuit ;
- Des écoles dominicales de filles ;
- Un petit hospice et un dispensaire.

Je me permettrai de donner quelques renseignements sur chacune de ces œuvres.

1^o Séminaire syro-chaldéen.

L'œuvre que nous considérons comme la plus importante de la mission est le séminaire fondé à Mossoul pour la formation du clergé chaldéen et syrien.

Dès leur arrivée à Mossoul, nos premiers missionnaires, avaient eu l'idée de créer un séminaire pour s'assurer le concours d'un clergé indigène zélé et instruit.

Cette œuvre était grandement nécessaire. A cette époque, en effet, le clergé se recrutait, sauf quelques rares exceptions, sans beaucoup de formalités et de la manière la plus simple : on choisissait, dans la ville ou dans un village, un père de famille signalé par ses concitoyens pour sa bonne conduite, et, du jour au lendemain, sans aucune préparation, l'honnête ouvrier ou le brave paysan était fait chemmas (diacre), puis il recevait l'ordination sacerdotale. C'est encore ainsi que les choses se passent aujourd'hui presque partout, dans les nations schismatiques de l'Orient.

Il fallait donc, avant tout, relever le prestige du sacerdoce catholique devant les nations séparées, pour travailler efficacement à les ramener à l'unité de la foi.

Je dois dire que les missionnaires dominicains ne furent pas les seuls à entreprendre cette œuvre de régénération : les Pères Jésuites en Syrie, les Capucins français à Constantinople, les Pères Blancs à Jérusalem et d'autres encore ont établi des séminaires pour la formation du clergé de tous les rites orientaux.

Ce projet ne peut être réalisé à Mossoul qu'en 1880 par Mgr Lion, alors délégué apostolique de Mésopotamie, et par le Père Duval, supérieur de la mission. L'œuvre fut entreprise avec l'approbation de la Sacrée Congrégation de la Propagande, qui l'a prise depuis sous sa haute protection en l'honorant du titre de séminaire syro-chaldéen de

la Propagande et en prenant à sa charge les frais d'entretien de nos séminaristes.

Les débuts furent modestes : quelques enfants venus des villages de la plaine de Mossoul ou des montagnes du Kurdistan furent installés provisoirement dans une dépendance de la Délégation et nos Pères se chargèrent seuls de leur enseigner d'abord la langue française, puis le latin et enfin la philosophie et la théologie.

Aujourd'hui, l'œuvre est établie dans de vastes et beaux bâtiments construits aux frais de la mission à proximité de notre résidence.

Les élèves sont, cette année, au nombre de 38 ; 28 appartiennent au rite chaldéen et 10 au rite syrien. Les cours de théologie, d'Écriture sainte et de philosophie sont donnés par des religieux dominicains. Des prêtres indigènes, anciens élèves de l'établissement, sont chargés de l'enseignement des liturgies chaldéenne et syrienne, des langues française, latine, arabe et chaldéenne. Tous les séminaristes apprennent aussi la langue turque, qui leur est nécessaire pour faciliter leurs rapports avec les autorités ottomanes auprès desquelles ils sont souvent appelés, dans l'exercice du ministère paroissial, à soutenir les intérêts de leurs administrés. C'est donc cinq langues que nos élèves doivent étudier pour se préparer à remplir convenablement leur haute mission.

Cette formation exige au moins dix années pour les élèves qui nous arrivent avec une certaine instruction ; d'autres doivent passer douze ans et même davantage dans notre séminaire.

Je puis dire que les prêtres déjà nombreux sortis de ce séminaire sont à même de parler très convenablement ces diverses langues et, en particulier, la langue française. Ils peuvent ainsi compléter leurs études en lisant les ouvrages des grands écrivains français ou les manuels de philosophie et de théologie que nous nous efforçons de leur procurer. Ils peuvent aussi entretenir avec nos missionnaires, dans leur correspondance et leurs conversations, des relations plus étroites et plus intimes.

Les voyageurs français qui traverseront les plaines de la Mésopotamie et les montagnes du Kurdistan pourront trouver dans presque tous les villages catholiques de ces lointaines contrées, desservis maintenant par nos anciens

élèves, des prêtres qui leur parleront dans leur langue, de la France qu'ils font eux-mêmes connaître et aimer, et qu'ils regardent comme une seconde patrie.

Je me reprocherais de ne pas ajouter que cette œuvre est actuellement dirigée par un missionnaire dont le nom vous est bien connu : le Père Scheil, frère d'un membre de l'Institut qui fait tant d'honneur à son pays et à l'ordre de saint Dominique.

2^o Externat de garçons.

Les missionnaires dominicains dirigent à Mossoul une autre œuvre qui leur est aussi très chère, car elle a beaucoup contribué à la propagation de l'influence française comme elle a bien servi la cause catholique dans ces contrées. C'est l'école externe de garçons qu'ils ont déjà décorée d'un titre peut être un peu prétentieux, mais qui indique leurs vues sur l'avenir : le Collège de Saint-Dominique.

C'est l'œuvre la plus ancienne de la mission et elle mériterait d'avoir son histoire. Je ne résiste pas au plaisir d'en indiquer brièvement les origines.

En 1842, un membre de l'Institut de France, revenant de la Perse, où il était allé remplir une importante mission, se trouvait de passage à Mossoul. J'aime à citer son nom, car il fut l'un des premiers Français appelés par la Providence à faire œuvre d'apostolat dans une mission qui devait être plus tard confiée à ses compatriotes : c'était M. Eugène Boré.

Il ne restait alors à Mossoul qu'un seul missionnaire dominicain italien, le Père Marciali, homme d'une sainte et douce énergie qui poursuivait courageusement son œuvre après avoir vu mourir ses compagnons emportés par ces fièvres qui ont déjà fait tant de victimes dans cette mission. M. Boré se rendit compte du bien qui pouvait se faire dans ce pays et demeura quelque temps auprès du missionnaire dominicain pour l'encourager et lui prêter son concours. Le membre de l'Institut se chargea de l'organisation des écoles et se fit lui-même le professeur des petits enfants de Mossoul. Les habitants de cette ville n'ont point oublié l'admirable dévouement de ce généreux Français et ils citent encore avec vénération le nom de M. Eugène Boré. On sait qu'au retour de sa mission il se fit Lazariste et qu'il mourut supérieur général de cete Congrégation.

C'est donc à un membre de l'Institut de France que la mission doit la première organisation de l'œuvre dont j'ai l'honneur de vous entretenir.

Il m'a paru intéressant de suivre les développements de cette entreprise et de comparer les résultats obtenus durant les premières années de son existence, avec ceux que nous constatons aujourd'hui, surtout au point de vue de l'enseignement et de la propagation de la langue française.

On trouve déjà un exposé de la marche progressive de nos œuvres scolaires dans un rapport adressé par Mgr Lion, alors supérieur de la mission, au comité de l'Œuvre des Ecoles d'Orient. Ce rapport est daté du mois de mars 1862. Je citerai les passages suivants :

"...Nos prédécesseurs avaient commencé à bâtir un local qu'ils destinaient exclusivement aux écoles. Ce bâtiment achevé plus tard sert aujourd'hui de collège ; c'est là que nous avons réuni les différentes écoles autrefois disséminées...

"...Quant au programme de l'instruction, voici de quoi il se compose : avant tout l'enseignement de la religion chrétienne, base de toute éducation religieuse ; l'histoire sainte, l'histoire ancienne, la géographie, l'arithmétique avec les premiers éléments de géométrie et d'algèbre ; ajoutez à cela l'enseignement littéraire des langues arabe, française, italienne, syriaque et chaldéenne, vous aurez le programme complet de l'enseignement dans nos écoles de Mossoul.

" Vous trouverez naturellement que ce cadre est bien restreint, comparé à ce que font déjà d'autres missionnaires dans d'autres localités de l'empire ottoman ; mais il faut bien tenir compte des difficultés réelles que nous avons rencontrées pour faire accepter ce programme par des populations routinières et arriérées où le clergé aurait, le premier, besoin d'instruction.

" Vous comprendrez plus facilement encore le vrai succès de nos efforts quand vous saurez qu'autrefois, et il ne s'agit ici que d'une vingtaine d'années au plus, l'enseignement se bornait aux premiers principes de la religion chrétienne avec les éléments de lecture et d'écriture arabe, syrienne et chaldéenne...

" Il a fallu former des professeurs et cette formation fut longue et pénible : mais aujourd'hui nos écoles ont pris

un essor réel et marchent dans une voie de prospérité qui nous donne lieu d'espérer des fruits sérieux pour l'avenir des populations qui nous sont confiées..."

Dans la suite de ce rapport, Mgr Lion fait observer que la mission entretenait alors cinq écoles en dehors de Mossoul.

Les grands progrès signalés par Mgr Lion étaient dus principalement au zèle éclairé du Père Duval dont la sage et énergique direction est demeurée proverbiale parmi tous les anciens élèves de nos écoles.

En 1873, l'école est constituée d'une manière plus complète : elle comprend trois classes séparées chacune en deux divisions ; elle a 150 élèves et 4 professeurs. Le directeur d'alors, le Père Chollet, met en tête de son programme l'étude du français. Le programme de 1860 est augmenté d'une initiation à l'art épistolaire, à l'histoire de France, etc. Le directeur, désireux d'activer la diffusion de la langue française, compose lui-même des livres d'exercices pratiques qui peuvent rivaliser avec les meilleurs manuels de ce genre.

En 1877, l'étude de la langue française a été régularisée, développée et échelonnée de telle sorte, dans les différentes classes, que dans la classe supérieure tout l'enseignement se donne en français.

L'Ecole compte alors 122 élèves et 9 professeurs.

En 1881, elle comprend six classes avec un total de 150 élèves dont 127 catholiques, 22 schismatiques et 13 musulmans. Tous les élèves apprennent le français qui est devenu la langue officielle de l'établissement. On introduit l'étude de la langue turque.

De 1882 à 1888, on signale la création de cours d'adultes, le matin, pour l'étude plus poussée du français. Ce cours est fréquenté par des jeunes gens de la ville ; chrétiens, musulmans, juifs. Les musulmans sont alors assez nombreux pour former une classe à part.

Il faut signaler aussi l'introduction d'une fanfare à l'école pour rehausser les solennités religieuses et scolaires, l'arrivée officielle des consuls de France, la visite des personnages de marque.

En 1891, le nombre des élèves s'élève à 200 dont 125 catholiques, 35 schismatiques, 50 musulmans et quelques israélites.

L'école est dirigée aujourd'hui par deux Pères Dominicains qui se chargent eux-mêmes de l'enseignement du français dans les deux premières classes : Ils sont aidés dans les autres cours par dix professeurs laïques. Les élèves sont, cette année, au nombre de 214. Le programme des études est reparti en huit classes et il est établi de telle sorte que les élèves arrivant dans la classe supérieure puissent comprendre l'enseignement qui leur est donné dans les diverses langues. Tous les cours de sciences : histoire, géographie, sciences naturelles, sont faits en français.

Pour en donner une idée exacte, je cite le programme de la première classe :

Langue française : syntaxe, exercices de composition et de rédaction ;

Langue arabe : syntaxe ; principes de rhétorique et de poésie ;

Langue turque : syntaxe ; exercices de style et correspondance commerciale ;

Histoire : histoire de France ;

Géographie : l'Europe et la France ;

Arithmétique : règles d'intérêts et d'escompte, comptabilité en partie simple et en partie double ;

Sciences : étude élémentaire des sciences naturelles ; applications à l'industrie, à l'agriculture et à l'hygiène.

La langue française est aujourd'hui parlée par tous les élèves de la première classe, qui peuvent l'écrire aussi très correctement. Tous peuvent tenir honorablement une conversation à leur sortie de l'école. Deux ou trois fois dans l'année, les plus grands interprètent avec succès tragédies et comédies des meilleurs auteurs français. La scène n'est pas faite pour déplaire aux jeunes Orientaux, naturellement doués au point de vue du geste et de la pose. Très facilement, — presque trop, — ils se pénètrent du caractère de leur personnage. A parité d'âge, on pourrait dire qu'ils mettent mieux en valeur une pièce française que de jeunes Français eux-mêmes. Il est bon d'ajouter, en terminant, que cette œuvre, comme toutes les œuvres scolaires de la mission, a été jusqu'à présent complètement gratuite.

Les progrès réalisés dans cette école nous ont rendus ambitieux. Nous voudrions, non pas élever de beaucoup le niveau de l'enseignement, car nous n'avons nullement le désir de faire là-bas des déclassés ; nous voudrions seule-

ment le rendre plus pratique en complétant cette œuvre d'enseignement primaire par une école professionnelle devenue tout à fait nécessaire.

Les métiers sont encore dans ces contrées à l'état rudimentaire. On voit là-bas les menuisiers, les cordonniers, les tourneurs, les ferblantiers, les serruriers, accroupis dans leurs ateliers, travailler, en se servant des pieds autant que des mains, le bois, le cuir, le fer, avec des instruments de forme bien primitive. Ils ne manquent pas d'habileté, mais ils ne peuvent, dans ces conditions, arriver à une fabrication bien soignée et bien productive. Aussi, l'industrie étant si peu développée, presque tous les objets d'usage courant sont-ils importés de l'étranger, de l'Allemagne surtout, qui écoule en ces régions des quantités d'articles à bon marché.

Ne serait-ce pas faire œuvre utile à ce pays, autant qu'à l'influence française, que de former des ouvriers habiles dans les divers métiers et qui deviendraient naturellement des clients de l'industrie française ?

La réalisation de ce projet nous semblerait d'autant plus opportune et urgente que l'établissement prochain de voies ferrées dans ces contrées va ouvrir de nouveaux débouchés au commerce et à l'industrie, en même temps qu'il fournirait à nos élèves des situations avantageuses. Les populations le prévoient déjà, et c'est pour cela qu'elles nous demandent instamment de créer cette école.

Ce serait encore une œuvre vraiment sociale à ajouter à celles que les missionnaires ont déjà établies, et ils seraient heureux de l'entreprendre. Mais je demanderai tout à l'heure, en soumettant à votre appréciation l'exposé exact de notre budget, s'ils peuvent prudemment y ajouter de nouvelles charges.

R. P. BERRÉ, O. P.



LE BIENHEUREUX FRANÇOIS DE CAPILLAS

DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS,

PREMIER MARTYR DE LA CHINE

(Suite)

Un jour le P. Garcia dut se rendre à Moyang situé à deux lieues de Togan, et arrivé là il trouva le Bienheureux François blessé ; le P. Garcia voulut savoir ce qui lui était arrivé et le P. Capillas répondit tranquillement qu'en faisant une de ses courses habituelles, il était tombé et avait rapporté à la maison ce beau présent que lui avait fait le Bon Dieu.

Un autre fait raconté par le P. Jean Garcia, au procès du vénérable serviteur de Dieu mérite d'être mentionné. Le P. François ayant été appelé pour un malade et se trouvant presque paralytique par suite des fièvres quartes qui l'avaient tenu plus de deux ans, il fit tout ce qu'il put pour s'arracher de son lit et aller secourir le pauvre malade, fût-ce en se traînant. Mais il n'y réussit pas malgré tous ses efforts et fut contraint de rester dans son lit.

La prodigieuse agilité qu'il déployait en de telles occasions n'est pas moins digne de remarque. Un jour à Hia-poey, pays distant de six milles de sa résidence, se trouvait un chrétien gravement malade, et le Bienheureux fut appelé pour lui porter en hâte les secours de la religion. Le Vénérable Père ayant pris les Saintes Huiles qu'il confia à ses catéchistes se mit en route avec eux pour Hia-poey. Comme il volait plutôt qu'il ne courait, il s'aperçut vite qu'il était demeuré seul, les catéchistes n'ayant pu le suivre. Il ne ralentit pas le pas pour autant dans la crainte de ne pas arriver à temps pour secourir cette âme qui l'attendait. En moins de temps qu'il ne faut pour le dire, le P. François fut au chevet du malade et le confessa ; mais quand il s'agit de lui donner l'Extrême Onction, il ne le

put, les Saintes Huiles étant restées entre les mains des catéchistes qu'il avait laissés derrière lui et qui se trouvaient encore loin. Le malade mourut peu après et l'intrépide apôtre s'en retourna, heureux d'être arrivé à temps. Les catéchistes qui n'avaient pas encore atteint le pays le voyant revenir si vite ne purent qu'admirer ce prodige de zèle et de célérité, et répéter eux aussi : "*Le P François ne court pas, il vole !*"

Dans le but de propager l'Évangile et de consolider la foi chrétienne, notre Bienheureux pensa à s'adjoindre des enfants et des jeunes filles à qui il prêchait la vertu de chasteté. Son appel fut entendu et le nombre des imitatrices de celle qui est appelée "*La Vierge très pure*" s'accrut d'une façon merveilleuse.

Mais cela n'allait pas sans difficultés et, comme nous l'avons déjà dit, la guerre était déchaînée jusqu'au sein des foyers chrétiens. On y voyait les parents s'élever contre leurs enfants, les époux contre leurs épouses, les beaux-pères contre leurs gendres et les frères contre leurs frères. On frémit à la pensée des mauvais traitements et des tortures que devaient endurer ces innocentes créature de la part de leurs parents les plus rapprochés. Nous nous contenterons de citer quelques faits.

Une jeune fille dont le père était infidèle avait embrassé la foi, au mépris de toutes les contradictions et de toutes les souffrances qu'elle se serait attirées de la part de son père, ennemi déclaré de la religion de Jésus-Christ. Eprise de l'angélique vertu de chasteté, elle en avait fait le vœu à Jésus-Christ dont elle voulait être exclusivement l'épouse. Combien cela déplaisait au père de la jeune fille est chose plus facile à imaginer qu'à exprimer. Pour ce païen aveuglé, sa fille qui professait la foi et observait la chasteté était la honte et le déshonneur de la maison ; aussi était-elle considérée et traitée comme une esclave et même pis. Souvent cet homme cruel lui ordonnait de faire cuire les aliments destinés aux sacrifices diaboliques et, chaque fois qu'elle refusait,—ce qui ne manquait jamais—c'étaient des injures et des coups. Plusieurs fois ce tyran essaya de la décider à se marier, mais toujours inutilement, malgré les reproches et les sévices que lui attireraient ses refus. Un jour, ce père inique voulut la contraindre à renier la foi et à prendre mari, la menaçant de l'étrangler si elle osait dé

sobéir. Mais l'héroïque chrétienne demeura inébranlable, repoussant courageusement l'une et l'autre proposition. Alors, cet homme dénaturé et furieux, la saisit par les cheveux qu'il lui entortilla autour du cou pour l'étrangler. La malheureuse, à moitié étouffée, allait rendre l'âme quand le père impie se décida à la laisser aller. Un autre jour, le père de cet même jeune fille ayant été accusé de récèler des chrétiens dans sa maison, et en particulier une vierge, il courut chez lui bien résolu à en finir avec l'innocente victime de sa haine. S'étant donc armé d'une corde à laquelle il fit un nœud coulant, il la jeta autour du cou de sa fille et se mit à la frapper à grands coups de bâton. Au bruit qu'il faisait et aux hurlement qu'il poussait, les voisins accoururent et trouvèrent la malheureuse enfant étendu par terre et presque sans vie, par suite de la suffocation et des coups reçus. Ils lui enlevèrent aussitôt la corde du cou et la relevèrent, de sorte qu'elle échappa encore une fois à cette mort précieuse vers laquelle elle soupirait pour être réunie à son céleste Epoux dans l'éternité bienheureuse. Le père dénaturé voyant qu'elle était plus forte dans les souffrances que lui-même dans l'acte de la faire souffrir, finit par la chasser de sa maison. Elle ne s'en émut pas davantage et préféra aux commodités de la maison et à la cohabitation avec un père impie et cruel, le vestibule même de la maison où elle prenait un peu de repos après les fatigues et les souffrances de la journée.

L'historien, témoin oculaire des faits que nous venons de raconter d'après lui, s'arrête ici et ne nous dit pas autre chose de cette héroïne du christianisme.

Non moins merveilleuse et édifiante nous apparaît la figure d'une autre jeune chrétienne qui, au milieu des persécutions domestiques, sut garder intact le trésor de la foi et de la pureté. Lucie, probablement du district de Togan, fille, elle aussi d'un infidèle, avait été promise en mariage par ses parents à un jeune homme païen, avant qu'elle ne professât la religion du Christ. Ayant été convertie au christianisme par le Bienheureux François Capillas, à ce qu'il semble, elle voulut en même temps faire vœu de chasteté. Elle prévoyait bien que cette double résolution lui serait une source de peines et de douleurs, mais elle n'en tint aucun compte, confiante dans le secours de Dieu qui l'appelait. Sa mère et une sœur plus jeune avaient em-

brassé la foi en même temps qu'elle. Alors commença *la voie douloureuse* pour ces trois chrétiennes à la merci d'un mari et d'un père infidèle dont le caractère orgueilleux et violent était encore rendu plus insupportable par suite de l'ivrognerie à laquelle il s'abandonnait quotidiennement. Le père de Lucie ayant donc appris qu'elle, aussi bien que sa mère et sa sœur, avaient abandonné le culte des idoles pour reconnaître et adorer le vrai Dieu, devint une vraie bête fauve. Après avoir chargé sa famille de toutes les malédictions, il se mit à vomir les injures les plus grossières contre les Pères de Capillas et Garcia qui avaient été les auteurs de cette conversion. Des paroles et des invectives qui étaient pain quotidiens pour le malheureux, il en vint aux faits, mettant à la torture la mère et les filles. Mais Lucie était toujours la plus maltraitée non seulement parce qu'elle était chrétienne, mais encore plus parce qu'elle avait voué la chasteté, elle avait ôté toute espérance de mariage.

Un jour, ce père impie ayant fait mettre à genoux devant lui la mère et les filles et s'étant armé d'un gros bâton, il leur dit : “ *Renoncez à la foi chrétienne ou je vous tue* ” En face de la mort qui les menaçait la mère et la plus jeune fille firent semblant de promettre ce qu'on exigeait d'elles. Mais toute autre fut l'attitude de Lucie qui, inébranlable dans la foi jurée, reprocha leur conduite à sa mère et à sa sœur qui, pourtant, n'avaient abjuré qu'en paroles. Alors le père s'étant retourné contre elle essaya de la forcer à apostasier. A quoi la jeune fille répondit : “ Jamais je ne le ferai, même au prix de ma vie. Je n'ai qu'un regret, c'est que les deux autres aient renié leur foi par crainte de la mort.”

Cette franche et courageuse réponse de la jeune chrétienne mit le comble à la fureur du barbare, et il se mit à la charger de coups qu'elle supporta avec une invincible patience.

Comme preuve de la constance dans la foi dont cette digne épouse de Jésus Christ donna de si beaux exemples nous citerons le fait suivant :

C'était un jour où ce misérable avait bu plus que de raison, et cédait à sa manie habituelle de lancer des imprécations et des malédictions contre toute la maison, il vomit tout le venin que contenait son âme perverse. Et puis, se rappelant que sa femme et ses filles étaient chrétiennes, ils

voulut essayer de nouveau de les faire apostasier. Ayant donc allumé une chandelle de suif (cérémonial usité chez les infidèles quand il doivent faire un serment) il leur ordonna de s'agenouiller devant la chandelle et de jurer qu'à partir de ce moment elles n'observeraient plus la loi chrétienne. Quiconque oserait désobéir serait misérablement assommé avec le gros bâton qu'il tenait en main. Lucie, avec le courage que lui communiquait l'esprit de Jésus-Christ répondit : " Les menaces ne me feront ni tomber à genoux, ni prêter un tel serment. Si, pour cela, tu me tues, ce me sera un grand bonheur. "

Il n'en fallait pas davantage. Ce père impie, ne pensant plus aux autres, se rua sur sa fille, la saisit par les cheveux et, dans sa rage, lui battit cruellement la tête sur le pavé.

Il serait trop long de raconter en détail tout ce que l'histoire nous a conservé sur la vie admirable de cette chère enfant et les persécutions qu'elle eut à endurer dans sa maison. Qu'il nous suffise d'ajouter que, non contente de ce qu'elle avait à souffrir de la part de son père, elle observait scrupuleusement toutes les pratiques des missionnaires dominicains. Elle se flagellait durement aux jours où la discipline est prescrite pour nos Pères ; elle ne mangeait jamais de viande, elle jeûnait sept mois de l'année, c'est à dire du 14 septembre à Pâques et ne portait jamais de toile sur son corps, sans parler des autres mortifications que lui inspirait son amour de la souffrance ou la voix de son Directeur.

Plus heureuses étaient généralement les jeunes filles que notre Bienheureux avait enrôlées dans le Tiers-Ordre dominicain. Sans être molestées par personne, elles pouvait garder la chasteté qu'elles avaient promise à l'Agneau sans tache, pratiquant en même temps tout ce que leur demandait la religion du Christ. Mais ce qui distinguait surtout cette petite troupe de Tertiaires dominicaines était une exacte et singulière observance des pratiques imposées aux vraies filles de S. Dominique. Avant tout, l'obéissance au ministre de Jésus-Christ était pour elles une loi sainte et inviolable ; en toute chose, elle demandaient permission, bien plus que si elles eussent été des religieuses très ferventes ; elles ne passaient pas un jour sans réciter le Rosaire entier et les sept *Heures canoniques*, comme les récitent les Frères Convers de l'Ordre, les Litanies des

Saints, de la Ste Vierge et de la Passion de Notre Seigneur. De plus, elles consacraient un temps déterminé à l'oraison mentale où elles puisaient ces lumières et cette force qui les faisaient progresser si admirablement dans la vertu et la perfection chrétienne.

Là ne s'arrêtait point le zèle de notre Bienheureux. Son ardent désir d'étendre le règne de Dieu n'était pas satisfait de cette couronne d'âmes saints qu'il avait gagnées à Jésus-Christ, il en restait tant d'autres à qui il aurait voulu faire part de la joie et du bonheur de ses fils ; il restait les infidèles qui attendaient de lui la rédemption et le salut !

En proie à la fièvre quarte, pendant environ deux ans, il ne se rendait pas au terrible mal qui le clouait sur son lit sans qu'il pût s'y mouvoir ou se tenir assis. Même alors, le Bienheureux trouvait moyen de s'assurer la victoire et le triomphe, grâce à un expédient dont il avait expérimenté la vertu et l'efficacité, je veux dire, l'ordre de son Supérieur qui opérait en lui le miracle : " Bien que je ne puisse pas bouger ni me laisser assis,—disait-il au P. Garcia son supérieur—si vous me le commandez, j'en serai capable". Et le Supérieur n'hésitait pas à donner l'ordre, tout heureux de le voir retrouver ses forces instantanément, par la vertu du Dieu qui récompense par des miracles l'obéissance héroïque. Et si quelquefois il ne pouvait donner libre carrière à l'ardeur de son zèle, pour des raisons qui ne dépendaient pas de lui, alors c'étaient des tourments et des angoisses indicibles pour son âme généreuse, ainsi que le prouve le fait suivant raconté par le P. Garcia témoin oculaire.

Un jour, le Bienheureux apprit qu'un infidèle était sur le point de mourir et qu'il n'y avait absolument aucune possibilité de le baptiser. On peut facilement imaginer quelle douleur pour notre saint ! La pitié que lui inspirait ce malheureux en danger de perdition prochaine lui causa un vrai martyre. Il passa toute la nuit à gémir et à pleurer. Une âme allait périr et il ne pouvait la secourir ! Mais Dieu qui pouvait seul connaître l'immense détresse de son serviteur, eut ses larmes pour agréables et le malade arriva au matin avec une amélioration notable de son état. Le P. François s'en réjouit grandement, voyant dans cette amélioration le triomphe de la miséricorde et de la puissance de Dieu sur la tyrannie de Satan qui se disposait à emporter cette proie dans ses griffes maudites.

(A suivre)

LA LÉGISLATION DU ROSAIRE

(Suite)

ARTICLE X.—LES EXERCICES PUBLICS DE LA CONFRÉRIE

Les exercices publics de la confrérie sont au nombre de trois,

- 1^o La procession du premier dimanche du mois
- 2^o La récitation publique du saint Rosaire
- 3^o La réunion des associés

* * *

1. La procession du premier dimanche du mois.

Voici comment s'explique à ce sujet la Constitution Léonine : "C'est à juste titre que parmi les pieux usages de la Confrérie, se place au premier rang cette procession solennelle qui, en vue d'honorer la Mère de Dieu, se fait en dehors de l'église le premier dimanche de chaque mois, et surtout du mois d'octobre ; pratique séculaire, recommandée par saint Pie V, comptée par Grégoire XIII au nombre des institutions et coutumes louables de la Confrérie, et enrichie d'indulgences par un grand nombre de Souverains Pontifes."

Pour entrer dans l'esprit et dans la lettre de la Constitution pontificale, il faut faire cette procession *le premier dimanche de chaque mois et en dehors de l'église*. Remarquons toutefois que ce qui est essentiel ici, c'est de faire la procession, mais que pour des raisons graves, il est permis de la transférer à un autre dimanche et de la faire à l'intérieur de l'église (1) Il est même ajouté que dans ce dernier cas, si " par suite de l'étroitesse du lieu et du concours des fidèles, la procession ne peut se déployer aisément à l'intérieur de l'église, il suffit que le prêtre et ses clercs la fassent seuls."

Quant aux religieuses cloîtrées et les personnes vivant dans un institut d'où elles ne peuvent sortir à leur gré, elles peuvent faire la procession dans leur chapelle et gagner toutes les indulgences attachées à cette cérémonie (2).

(1) Constit. Ubi primum, XIV.

(2) Pie IX, *Exponi nobis*, 11 août 1871.

De même, les confrères résidant dans les communautés où l'on ne fait pas la procession, ainsi que toutes les personnes légitimement empêchées d'y assister là où elle se fait, peuvent gagner l'indulgence plénière en récitant un chapelet.

Enfin, remarquons ces mots de la Constitution Léonine : “ *surtout au premier dimanche du mois d'octobre.* ” Déjà, Léon XIII, à la date du premier septembre 1883, dans cette magnifique Encyclique, *Supremi Apostolatus* où il consacre le mois d'octobre à la Reine du Rosaire, avait dit : Nous approuvons beaucoup que les Confrères du saint Rosaire de la Vierge fassent, conformément aux usages antiques, des processions solennelles à travers les villes, afin de glorifier publiquement la religion. Cependant, si à cause des malheurs des temps, dans certains lieux, cet exercice public de la religion n'était pas possible, qu'on le remplace par une visite assidue aux églises, et qu'on fasse éclater la ferveur de sa piété par un exercice plus diligent encore des vertus chrétiennes. ”

Comme on le voit, le Souverain Pontife semble vouloir faire, *des malheurs des temps*, la seule excuse valable pour ne pas établir, dans une paroisse où est érigée la Confrérie, la procession *extérieure* et solennelle du Rosaire, le premier dimanche d'octobre. Comme nous n'avons pas, en ce pays, grâce à Dieu, l'excuse de ces malheurs des temps, nous ne saurions trop exhorter les Directeurs des Confréries, c'est-à-dire, les curés des paroisses, à introduire là où elle n'existe pas, et à maintenir là où elle existe, la procession extérieure du premier dimanche d'octobre, et à la rendre aussi solennelle que possible.

2° La récitation publique du saint Rosaire.

Nous citons, ici encore, la Constitution *Ubi primum* : “ Les Directeurs des Confréries auront soin, autant que faire se pourra, de réciter publiquement le Saint Rosaire chaque jour ou du moins le plus souvent possible, surtout aux fêtes de la Bienheureuse Vierge, devant l'autel de la Confrérie, en observant la coutume approuvée par le Saint-Siège de distribuer au cours de la semaine chaque série de mystères de la manière suivante : mystères joyeux lundi et jeudi ; mystères douloureux, mardi et vendredi ; mystères glorieux, mercredi, samedi et dimanche. ”

Observons que si la procession du premier dimanche du mois est obligatoire, la récitation publique du Rosaire

est facultative, mais fortement recommandée. Que si l'on ne peut, surtout dans les petites paroisses, réciter le chapelet tous les jours à l'église, ne pourrait-on pas du moins réciter un rosaire entier, chaque semaine ? Pour cela, il suffirait qu'avant ou après la messe quotidienne, on récitât deux ou trois dizaines du chapelet.

3^o. La réunion des Associés.

“ Il est bien difficile qu'une Confrérie se soutienne sans avoir de temps en temps quelques réunions. Aussi est-il dans la tradition de la Confrérie du saint Rosaire de réunir les Confrères, pour les faire prier en commun et leur faire entendre les avis ou instructions du Directeur ou d'un prédicateur appelé par lui. Le plus ordinairement cette réunion se tient immédiatement après les Vêpres. Dans certaines paroisses, elle est renvoyée au soir, et forme un exercice distinct. ”(1)

Nous terminerons cet article en répondant à une question importante, mais que nous espérons être peu pratique : *Qu'arriverait-il, si, dans une Confrérie, on négligeait totalement les exercices dont nous venons de parler, et que tout spécialement la procession du premier dimanche du mois fût supprimée par négligence ou mauvaise volonté ?*

Nous répondrons :

1^o La conscience du Directeur de la Confrérie ne saurait être, en ce cas, exonérée de tout blâme. Il prive les associés d'un certain nombre d'indulgences ; il désobéit à la Constitution Pontificale ; et il va contre les desseins de l'Evêque qui, en autorisant la Confrérie, veut assurément que les statuts en soient observés pour le bien de ceux qui s'y agrègent.

2^o Ni la Confrérie, ni les Confrères, ne perdent pour cela leurs indulgences, excepté évidemment celles qui sont attachées à l'exercice qui est omis.

3^o Le Révérendissime Maître-Général a le droit, en ces cas de négligence, d'intervenir par lui-même ou par son délégué, soit pour remédier à cet état de choses, soit même pour supprimer la Confrérie. Toutefois, lorsqu'il s'agit de la suppression de la Confrérie, le Maître-Général doit s'entendre avec l'évêque, ainsi que le reconnaît et le déclare Grégoire XIV, dans sa Constitution : *Apostolica servitutis*.

(à suivre)

(1) R. P. Boisverd : Directoire de la Confrérie du T. S. Rosaire.

VARIÉTÉ

A MADAME SAINTE ANNE

Quand un Breton endimanché
S'en vient prier dame sainte Anne,
A ses pieds bien agenouillé,
Il lui dit de toute son âme :

Bonjour, noble dame sainte Anne,
Comment va la benignité ?
Avez-vous encore pour notre âme
Quelques petits brins de bonté ?

Ah ! de bien grand cœur je vous confie
Nos pommiers, nos enfants, nos aïeux,
Nos défunts, nos espoirs, notre vie,
Pour avoir la paix sur la terre et aux cieux

Quand il a dit ses compliments
Ses vœux, sa prière, il s'arrête,
Très-fier de tous ses arguments,
A quitter ces lieux il s'apprête.

Pour dernier adieu plein de cœur,
Et pour clore ses politesses,
Il reprend en grande ferveur,
Et l'âme remplie d'allégresse :

Veuillez bien m'excuser, Madame,
A votre enfant je veux aussi
Offrir des vœux brûlant de flamme
Et vous les exprimer ici.

Ma femme serait bien contrite
Si je rentrais sans l'avoir fait :
Adieu, Madame, et s'il vous plaît,
Bien le bonjour à *la petite*.

NOUVELLES LOCALES

FALL-RIVER.—*Erection de la maison Vicariale en Couvent régulier*

Depuis 1888, l'année de sa fondation, la maison des Dominicains de Fall-River était un Vicariat, c'est-à-dire une maison, où la vie régulière n'avait pu être complètement et canoniquement introduite et qui, par conséquent, ne jouissait pas des privilèges attachés à un véritable couvent. Le 7 juin dernier, ce Vicariat fut transformé et érigé en couvent formel et régulier, par la lecture des lettres patentes du Révérendissime Père Maître-Général de l'Ordre, en date du 22 mai 1910. Ces lettres nommaient aussi le premier Prieur du nouveau couvent, en la personne du T. R. P. Pie-Marie Béliveau. Nous comptons ainsi, à l'heure présente, trois couvents canoniquement établis : ce sont les couvents de Saint-Hyacinthe, d'Ottawa et de Fall-River. On sait que nos trois autres maisons sont celles de Montréal, de Québec et de Lewiston, Me.

CAMDEN.—*Jubilé sacerdotal du Révérend Père Saintourens, O. P.*

Les Sœurs Dominicaines du Rosaire Perpétuel de Camden, New-Jersey, ont célébré, le jeudi 2 juin, les noces d'or sacerdotales de leur Père et Fondateur, le R. P. Damien Saintourens, O. P. C'est, en effet, le 2 juin 1860, que le Révérend Père recevait, à Agen, en France, l'ordination de la prêtrise, et se consacrait aussitôt au ministère paroissial. Il y était appliqué depuis huit années, quand il demanda à entrer dans l'Ordre de saint Dominique. Accepté par le R^{mc} P. Jandel, Maître-Général de l'Ordre, il entra, en 1868, au noviciat d'Abbeville, y fit profession l'année suivante, et se donna aussitôt au ministère de la prédication. Il prêcha, en France, de nombreux carêmes, et fut principalement attaché aux maisons de Lille et du Havre. Cependant Dieu le destinait à l'Amérique. Une prédication à la Nouvelle-Orléans lui montra sa voie, et depuis lors, il ne cessa, soit au Canada,

soit dans les Etats-Unis, de prêcher le Rosaire, d'ériger des Confréries du Rosaire, d'organiser le Rosaire Perpétuel, et de fonder des couvents, dont le but est d'honorer, par une louange perpétuelle, la Reine du Très-Saint Rosaire. " Cette dévotion, lui disait, au jour du jubilé, le P.-Vicaire-Général de la Congrégation de S. Dominique, fut, mon Révérend Père, la consolation de votre âme, elle fut la force de votre cœur, elle fut l'inspiratrice de votre prédication, elle sera la gloire et la couronne de votre ministère. "

Le couvent des Sœurs de Camden ne pouvait être indifférent à de tels souvenirs, et il fut résolu que l'on donnerait aux fêtes du jubilé un éclat qui ne nuirait nullement à l'intimité et à la piété, dans lesquelles le Jubilaire entendait passer ce beau jour. Plusieurs Dominicains furent invités : le T. R. P. Hage, O. P. Vicaire-Général de la Congrégation de Saint-Dominique ; le T. R. P. Cothonay, O. P. Supérieur de la maison de Sherman Park, N.-Y ; le R. P. McKenna, O. P., du couvent de New-York, et le R. P. A. Côté, Supérieur du couvent de Montréal, Canada.

Bien des souvenirs et des cadeaux furent adressés au Vénéré Jubilaire par les Bienfaiteurs de l'Œuvre : Deux calices, un ostensor, un superbe chemin de croix, deux belles cloches pour le couvent, etc... Chaque maison de Sœurs Dominicaines du Rosaire Perpétuel avait tenu à se faire représenter par des souvenirs. Les Sœurs Dominicaines de Camden offrirent à leur Fondateur un magnifique ornement complet, brodé par elles-mêmes, de style gothique et d'un travail achevé. Enfin, un missel dominicain fut offert par les Pères Dominicains du Canada.

Cependant, parmi tous ces souvenirs, il en eut deux qui furent particulièrement agréés du Père Jubilaire : ce fut une lettre bien touchante, que lui écrivit le R^{me} Père Cormier, Maître Général de l'Ordre, et plus encore, la bénédiction apostolique, que daigna lui adresser le Souverain-Pontife.

Au matin du 2 juin, au jour octave de la Fête-Dieu, les fêtes jubilaires commencèrent par la célébration de la sainte messe, que le R. P. Saintourens voulut dire dans la plus grande intimité, comme pour être plus libre d'offrir à Dieu sa reconnaissance pour les bienfaits reçus au cours des cinquante années de son sacerdoce. Il distribua la sainte communion à ses filles, et ce fut, par excellence, l'heure de la prière et de

l'action de grâces. A neuf heures, la messe solennelle était célébrée par le T. R. P. Hage, assisté des RR. PP. Cothonay et Côté. A l'Évangile, le R. P. Cothonay prononça l'allocution de circonstance.

Le prédicateur, après avoir remercié Dieu au nom du vénéré Jubilaire des grands bienfaits reçus au jour de son ordination et depuis lors, rappela les principales étapes de sa vie, d'abord comme prêtre séculier, puis aspirant à une vie plus parfaite et entrant dans l'Ordre de St. Dominique. Il le montra dévoré du zèle du salut des âmes et en vrai fils de St. Dominique voulant arriver à ce but en propageant le Rosaire, priant Dieu comme son saint Patriarche d'obtenir la grâce de se survivre dans une postérité spirituelle, qui, sous le nom Dominicaines du Rosaire Perpétuel, fût dans l'avenir une glorieuse garde d'honneur au pied du trône de la Reine du ciel.

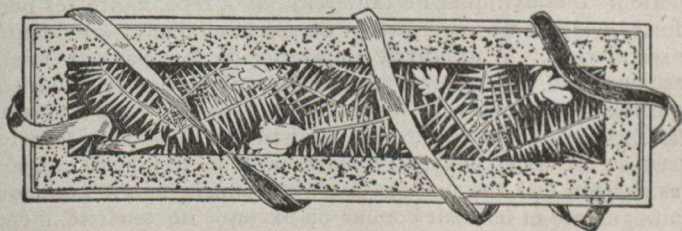
A une heure, un banquet tout intime réunissait les Pères Dominicains et les membres du clergé de la ville. Au dessert, le R. P. Saintourens prend la parole pour exprimer sa reconnaissance, d'abord à Dieu et à la sainte Vierge qui ont béni son ministère pendant cinquante années, dont huit ont été passées dans le clergé séculier et quarante deux dans la vie religieuse. En remerciant ensuite le T. R. P. Hage, Vicaire-Général, il rappelle le souvenir des Supérieurs qui ont exercé une influence sur sa vie dominicaine ou apostolique : le R^{me} P. Jandel et le T. R. P. Souaillard qui l'ont reçu dans l'Ordre ; le T. R. P. Boulanger qui, en le nommant Directeur du Rosaire à Lille, l'initia à cette propagation du Rosaire, dont l'œuvre devait remplir sa vie ; le R^{me} P. Sanvito, le T. R. P. Ligiez, le T. R. P. Chocarne qui l'encouragèrent et l'approuvèrent dans son dessein de fonder les Dominicaines du Rosaire Perpétuel ; le R^{me} P. Larocca qui donna tout consentement à son projet d'aller organiser le Rosaire Perpétuel en Amérique ; le R^{me} Père Cormier, Maître Général actuel, qui lui a envoyé félicitations et bénédictions : enfin, le Souverain Pontife qui lui a accordé, par l'intermédiaire du R^{me} P. Procureur-Général, cette bénédiction qui les résume toutes : la bénédiction apostolique.

Le T. R. P. Vicaire-Général de la Congrégation de Saint Dominique répondit au Père Jubilaire, et lui présenta, au nom de l'Ordre, ses souhaits et ses félicitations. Il rappela, à grands traits, la vie si bien remplie du P. Saintourens et se

plut à lui montrer comment toutes les âmes que le missionnaire avait évangélisées, toutes les Confréries du Rosaire qu'il avait érigées, toutes les Communautés qu'il avait fondées, lui tressaient déjà sur la terre une belle couronne, en attendant la couronne du ciel. "Soyez heureux, cher Père, dit-il en terminant, vivez longtemps, et prenant en nos mains cette coupe de vin pour la lever à votre santé, nous souhaitons que vous trouviez toujours dans le calice du Seigneur le vin céleste qui réjouisse votre coeur et le prépare aux noces d'or de l'éternité."

La clôture de cette belle fête avait lieu, dans l'après-midi, par le chant des Complies et du *Te Deum*, et par la bénédiction du Très-Saint Sacrement. Après les Complies, le R. P. McKenna, dont l'éloquence attire et subjugué les foules, prit la parole et célébra les sublinités du sacerdoce catholique. Pouvoir du prêtre sur le corps réel du Christ et pouvoir sur son corps mystique, telles furent les deux vérités que tout d'abord il expliqua avec une si grande conviction et une si communicative émotion que tout l'auditoire en fut profondément pénétré. Puis, venant à parler de l'oeuvre du R. P. Saintourens, le P. McKenna développa cette pensée si belle et si juste : "De même que Saint Dominique a voulu se survivre en fondant les Soeurs Dominicaines de Prouille pour réciter le Rosaire qu'il venait de fonder, ainsi le R. P. Saintourens a voulu fonder un Institut de Soeurs Dominicaines du Rosaire Perpétuel qui pourraient continuer la récitation du Rosaire nuit et jour dans leurs convents, et propager dans le monde le Rosaire Perpétuel."

Au soir de ce beau jour, nous étions restés, nous, les intimes, auprès du cher et vénéré Jubilaire, et avec lui, nous redisons : Dieu est bon.



NECROLOGIE.

MONSIEUR NAPOLÉON TESSIER,

Avocat,

DU TIERS-ORDRE DE SAINT DOMINIQUE.

Le trois juin mourait dans sa demeure voisine de notre couvent d'Ottawa, un des membres les plus considérés de notre paroisse S. Jean-Baptiste, M. Napoléon Tessier, avocat et secrétaire du Département des Travaux Publics. Il était atteint de la fièvre typhoïde et retenu au lit depuis deux mois, mais rien ne faisait redouter une fin aussi prochaine. La maladie semblait suivre lentement son cours normal ; les bulletins des médecins devenaient de plus en plus rassurants, lorsque une complication imprévue vint renverser tous les pronostics de la science et le ravir à l'attachement des siens, au milieu des sanglots de sa digne épouse et de ses jeunes enfants.

Les journaux ont exprimé les regrets nombreux et profonds que le défunt emporte dans sa tombe, et tous ceux que leurs relations de société ou d'affaire ont mis en contact avec ce parfait gentilhomme, ont apprécié l'aimable simplicité de ses manières, la douceur de ses mœurs, la sûreté de son jugement, le sérieux mêlé de franche gaieté de sa conversation.

Dès qu'il fut employé aux bureaux du Gouvernement, ses supérieurs hiérarchiques ne tardèrent pas à reconnaître les belles et fortes qualités de son esprit et de son caractère et à récompenser ses mérites. Il apportait au service de son pays la fidélité consciencieuse, l'honnêteté scrupuleuse, l'exactitude minutieuse que certains serviteurs du Public ne se croient tenus d'observer qu'à l'égard des individus. Un ministre du cabinet, présent au départ de ses restes pour St. Césaire où il a été inhumé, affirmait à ses parents et à ses amis qu'il n'avait jamais donné occasion à aucune plainte et le citait comme un exemple de ténacité, d'énergie et de persévérance dans le travail. Sa valeur personnelle et non l'influence parfois toute puissante d'un personnage haut placé,

lui obtint, il y a deux ans, la position honorable et lucrative de secrétaire des Travaux Publics.

Seuls, cependant, les membres de sa famille ont bénéficié entièrement des trésors de dévouement et de délicatesse, que contenait son bon et grand cœur. Sa femme pouvait lui rendre cet éclatant témoignage de tendresse conjugale, que la mort était la première et l'unique peine qu'il lui avait causée ; ses servantes dirent avec quelle charité, quelle bienveillance il les a traitées, en pleurant sa perte comme celle d'un père.

Mais ce citoyen intègre, ce fonctionnaire irréprochable, cet époux admirable, ce maître indulgent, était avant tout un excellent chrétien, et c'est dans la vivacité de sa foi, la ferveur et la solidité de sa piété qu'il faut chercher la source cachée, d'où jaillissaient toutes ses vertus d'homme public et de chef de famille.

A toutes les époques et dans toutes les situations de sa vie, aux heures difficiles de sa jeunesse universitaire, au milieu de ce monde affairé de la Capitale et plus préoccupé de garantir la fortune passagère contre les surprises du lendemain que d'assurer l'avenir éternel, il conserva pures et intactes les convictions profondes, puisées dans l'âme religieuse de sa vénérable mère, et resta fidèle à toutes ses habitudes de dévotion, contractées au foyer paternel. Les Pères dominicains eurent bientôt remarqué, le printemps dernier, l'assiduité de leur nouveau paroissien à tous les exercices du culte, son assistance presque quotidienne à la sainte messe, sa présence à tous les offices du mois de Marie, sa fréquentation de la table sainte (il communiait deux ou trois fois la semaine,) son attention et son recueillement, sa tenue pleine de dignité et de respect dans la maison du Seigneur. S'il n'était pas un des fils éminents de notre Mère l'Eglise qui prêchent ou défendent sa doctrine, il était du nombre de ses enfants plus humbles qui reçoivent avec soumission tous ses enseignements sans jamais discuter l'opportunité d'aucune de ses décisions, accomplissent à la lettre ses préceptes sans regimber contre son austerité, et suivent aveuglément la direction de ses ministres. Il avouait à son confesseur que la maladie l'empêchait pour la première fois depuis l'âge de vingt-et-un ans de jeûner tous les jours du carême ; ses joies les meilleures, celles auxquelles il se livrait corps et âme, étaient les fêtes de l'Eglise. L'une de ses dernières et de ses plus douces consolations fut, le dimanche avant sa mort, de se faire transporter à la fenêtre de sa chambre pour contempler la procession du Très Saint Sacrement, entendre le chant des hymnes sacrés et prendre part aux adorations et aux prières de ses concitoyens.

Quelques semaines après son arrivée dans la paroisse, il demanda son entrée dans le Tiers-Ordre de St. Dominique, choisissant comme patron le Bx Raymond de Capoue, et sa profession anticipée a été l'une des grandes grâces qui l'ont préparé à sa fin.

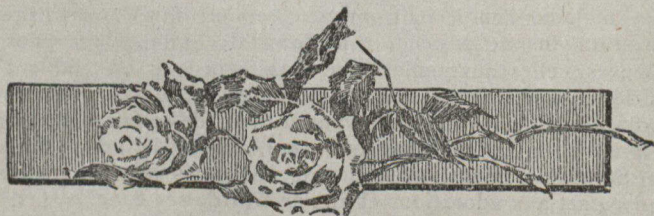
Alors que son entourage lui suggérait d'attendre sa guérison complète, et qu'on croyait certaine, il supplia avec instance le très révérend Père Prieur de ne pas retarder plus longtemps son bonheur d'appartenir à l'Ordre de St. Dominique, auquel il donnait, tous les jours, de nouvelles marques de sympathie et d'affection. Le Père se rendit à ses vœux trois jours avant sa mort. Il avait pareillement, à l'encontre des conseils de la prudence humaine, mis ordre à ses affaires temporelles.

Le 2 juin il se confessa, et au matin de la fête du Sacré-Cœur, il se préparait à la réception de la sainte Eucharistie, en se faisant lire des belles prières de son frère du ciel, St. Thomas d'Aquin, quand une syncope de cœur lui arracha un gémissement inaccoutumé et le conduisit en un instant à l'agonie. Le Père Curé, retenu par un autre devoir de sa charge, avait retardé à lui apporter son Dieu ; Celui-ci l'appelait à Lui, et réalisait pleinement dans la possession de la Béatitude éternelle ce désir ardent que semblaient exprimer les lèvres entr'ouvertes et le regard enflammé du mourant.

Ensevelie dans l'habit complet de tertiaire dominicain, sa dépouille fut transportée à St. Césaire où ont eu lieu les funérailles. Le Révérend M. Hogue, curé de la paroisse, fit la levée du corps, et le service fut chanté par le Rév. Père Frédéric Tessier, C. S. C., frère du défunt, assisté du Rev. Père Brosseau et de M. l'abbé Burke, comme diacre et sous-diacre.

Notre couvent de St-Hyacinthe s'était fait représenter par les RR. PP. Brosseau et Granger.

R. I. P.



BIBLIOGRAPHIE ET REVUES

Que devient l'âme après la mort ? par Mgr W. SCHEIDER, évêque de Paderborn, 1 vol. in 16 de la collection *Science et Religion* (No 59). Prix : 15 cts. BLOUD et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

L'éminent évêque résume ici tout ce que la science théologique nous enseigne sur la destinée de l'âme humaine dans l'au-delà. Après avoir établi contre les matérialistes, la persistance de la conscience après la mort, il réfute un certain nombre d'opinions erronées : le sommeil des âmes, la migration des âmes, les rêveries millénaires. Si l'œil des mortels ne peut pénétrer dans la région mystérieuse où se règlent les comptes du monde moral, du moins les données de la foi, de la tradition et de la raison nous permettent-elles d'affirmer que les âmes ont une survivance personnelle, que les justes jouissent après la mort de la récompense due à leurs mérites, qu'ils se souviennent de nous et nous appellent à eux, que le jugement dernier donnera satisfaction au désir que les âmes ont de se réunir au corps spiritualisé.

Comment il faut prier, par A. MARTIN, 1 vol in-16 de la collection *Science et Religion*, No 565 566. Prix : \$0.25 cts. — Librairie BLOUD et Cie, éditeurs, 7 place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

Cet ouvrage comprend deux parties. La première nous enseigne par des extraits du Nouveau Testament et de la littérature ecclésiastique, " comment il faut prier ". La seconde constitue une excellente initiation liturgique, sous la forme d'une étude sur la Messe, ses origines, les sens des diverses cérémonies qu'elle comporte. Conçu selon une méthode pratique et dans un but pratique, ce nouveau manuel de piété, rédigé spécialement à l'usage de la jeunesse, n'est pas, comme la plupart des ouvrages analogues, un simple recueil de formules. C'est véritablement un livre vivant et bien fait pour intensifier la vie religieuse chez tous ceux qui auront en faire un livre de chevet.

Les Annales de l'Archiconfrérie des Saints Noms de Dieu et de Jésus, 1ère année 1910, paraissent le 1er de chaque mois, en livraison de 28 pages, avec illustrations. Prix de l'abonnement : \$0.50 cts par an, pour l'union postale. S'adresser au directeur des Annales, 5, rue Leys, Bruxelles, Belgique.

Voici ce qu'en dit le Cardinal Mercier, archevêque de Malines : " Vos annales sont destinées à répandre cette confrérie qui se propose la réparation des injures faites aux Saints Noms, la Sanctification du dimanche et la lutte contre l'immoralité. Volontiers je bénis votre pieuse entreprise et lui souhaite une large diffusion. "

Nous recommandons bien chaudement à nos lecteurs cette publication qui répond aux profanations des impiés, aux blasphèmes des sectaires, au dévergondage des mœurs, par l'appel pressant et réitéré à l'expiation et à la réparation, par la bénédiction et l'amour du saint nom de Jésus. Elle est intéressante et instructive, appelée à opérer un bien réel dans les âmes. Son prix modique le met à la disposition de toutes les bourses.

L'Eucharistie, Revue mensuelle, publiée par la *Maison de la Bonne Presse*,
5, rue Bayard Paris—abonnement : \$0.80 cts par année.

Nous ne pouvons mieux annoncer cette Revue qu'en publiant le programme qu'en trace M. Paul Féron-Vrau, dans le premier numéro qui a paru le 16 avril :

L'EUCCHARISTIE : Ce mot est notre titre ; il est tout notre programme. Il dit l'amour incompréhensible d'un Dieu s'immolant sur l'autel, s'emprisonnant dans le tabernacle, et se donnant sous les espèces du sacrement à ses créatures.

Cette Revue a pour but d'exalter ce sacrement sublime, d'en montrer les grandeurs et les bienfaits et, pratiquement, de célébrer, de faire connaître toujours davantage l'œuvre de Pie X qui, inspiré par le divin Maître, a mis encore plus à notre portée les secours inappréciables, les douceurs infinies du Pain céleste.

Un prédicateur rappelait récemment devant nous que les catholiques d'Orient aimaient à donner à la sainte Eucharistie le nom de " Perle précieuse " Cette Revue sera, elle aussi, à cause de son objet et des efforts que nous ferons pour l'en rendre digne, la " perle " des revues de la Bonne Presse.

Par ses études doctrinales, mises à la portée de tous, par l'histoire du culte eucharistique, par le récit des nombreux miracles qui ont illustré ce culte à travers les siècles, par l'exemple des saints, par la description de tout ce qui concerne l'architecture et l'art eucharistiques, elle fera connaître davantage ce mystère sublime, elle fera apprécier plus encore ce trésor inestimable.

Nous donnerons aussi dans cette publication une place très large aux Congrès eucharistiques qui, depuis vingt-cinq ans, ont pris naissance en France et tendent à se répandre dans tous les pays ; Congrès internationaux ou nationaux, comme aussi Congrès plus modestes, diocésains, d'arrondissement ou de canton, qui, dans un rayon d'action plus restreint, n'en font pas moins un bien considérable.

Nous espérons que cette Revue tracera son sillon et se répandra à travers le monde, semant partout l'amour de Jésus Hostie, faisant connaître cette Manne divine, seule capable de soutenir notre faiblesse et d'apporter un remède infailible aux maux innombrables qui s'appesantissent chaque jour de plus en plus sur toutes les nations.

Œuvres choisies de Xavier de Maistre : Récits, poésies, correspondance. Avec notice bibliographique, appréciations, critiques et bibliographie. Un vol. in-12 de 204 pages. Prix : \$0.25 cts., Paris, 5, rue Bayard.

Dans la collection des bons auteurs de la Bonne Presse, qui groupe des noms comme Bossuet, Fénelon, Bourdaloue, Flaubert, à côté de son frère Joseph, Xavier de Maistre manquait. Il y entre aujourd'hui avec la plus grande partie de ses œuvres, ses petits romans d'un sentiment très doux, ses deux " voyages autour de sa chambre " qui l'ont fait comparer à Sterne, ses poésies, et des extraits de sa correspondance. Le choix a été judicieux mais large, tout au plus a-t-on éliminé quelques phrases trop " XVIIIe siècle " afin que l'ouvrage puisse être mis entre toutes les mains.

CALENDRIER DOMINICAIN

Juillet 1910

1	Vend.	Conversion de Saint Augustin (du 15 mai) <i>Double</i>
2	Samedi	(Jeûne et abs.) Visit. de la T. S. Vierge, <i>T. D. oct. simp.</i>
3	DIM.	B. Marc de Mutine, C. O. N. D. Au Canada, solennité des SS. Pierre et Paul.
4	Lundi	SS. Jean et Paul, Mm. (du 26 juin) <i>Simple</i>
5	Mardi	S. Antoine-Marie Zaccaria, C. <i>Double.</i>
6	Merc.	Jour octaval des SS. Pierre et Paul, <i>Solennel.</i>
7	Jeudi	B. Benoit XI, Pape, C. O. N. <i>Double.</i>
8	Vend.	S. Jean Népomucène M. (du 16 mai), <i>Double.</i>
9	Samedi	SS. Jean O. N. et ses Compagnons, Martyrs de Gorcum <i>Tout Double avec oct. simple.</i>
10	DIM.	8e Dim. <i>Pent.</i> Dedicace des Eglises, <i>Tout-Double.</i>
11	Lundi	BB. Ignace et Dominique, Evêques et Mm. O. N. <i>D.</i>
12	Mardi	S. Jean Gualbert, Abbé, <i>Double</i> Anniv. de nos Défunts.
13	Merc.	B. Jacques de Voragine, E. C. O. N. <i>Double.</i>
14	Jeudi	S. Bonaventure, E. C. et Doct. <i>Tout Double.</i>
15	Vend.	S. Henri, conf. <i>Double.</i>
16	Samedi	Notre-Dame du Mont-Carmel, <i>Tout Double.</i>
17	DIM.	9e Dim. <i>Pent.</i> office du dimanche.
18	Lundi	B. Ceslas, C. O. N. <i>Double.</i>
19	Mardi	S. Vincent de Paul, C. <i>Double.</i>
20	Merc.	Ste Marguerite, V. et M. <i>Simple.</i>
21	Jeudi	S. Jérôme Emilien, C. <i>Double.</i>
22	Vend.	Ste Marie Madeleine, Protectrice de notre Ordre, <i>Tout Double avec oct. simple.</i>
23	Samedi	Bse Jeanne d'Orvieto, V. O. N. <i>Double.</i>
24	DIM.	10e Dim. <i>Pent.</i> S. Camille de Lellis, Conf. <i>Double.</i>
25	Lundi	S. Jacques, Apôtre, <i>Tout Double de 2e cl.</i>
26	Mardi	Ste Anne, Mère de Marie, <i>T. D. de 1e cl. au Canada.</i>
27	Merc.	B. Augustin de Bugell, C. O. N. <i>Double.</i>
28	Jeudi	B. Antoine de l'Eglise. C. O. N. <i>Double.</i>
29	Vend.	Ste Marthe, V. <i>Double.</i>
30	Samedi	B. Mannès, C. O. N. <i>Double.</i>
31	DIM.	11e Dim. <i>Pent.</i> S. Ignace, Conf. <i>Double.</i>

A NOS ABONNÉS

N. B.—Le SAMEDI de chaque semaine une MESSE BASSE est dite en notre église du Rosaire à l'intention de nos ABONNÉS.

INDULGENCES DU ROSAIRE.

JUILLET 1910.

1.—Indulgences communes à tous les mois.

Le 1er DIMANCHE (le 3)

CONFR. DU S. ROSAIRE, 3 Indulg. Plénières :

- 1.—*Cf. Cm. Vis.* de l'église de la confr. *Pr.* et *Assist.* à la proc. (C. 19) ;
- 2.—*Cf. Cm. Vis.* de l'église de la confr. et *Pr.* (C. 24) ;
- 3.—*Cf. Cm. Assist.* au salut dans l'église de la confr. et *Pr.* (C. 25).

Le 2e DIMANCHE (le 10)

CONFR. DU S. NOM DE JÉSUS OU DE DIEU, 3 Indulg. :

- 1.—Indulg. partielle de 7 ans et 7 quarantaines ; *Cf. Cm. Vis.* à l'autel de la confr. et *Pr.* (C. II) ;
- 2.—Indulg. plénière : *Cf. Cm. Vis. Pr.* et *Assist.* à la proc. (C. III) ;
- 3.—Indulgence partielle de 200 jours : *Assist.* à la messe dite à l'autel de la confr. et *Pr.* (C. IV).

Le dernier DIMANCHE (le 31)

A TOUS LES FIDÈLES, Indulg. plénière : pour avoir *récit*é avec d'autres au moins le tiers du Rosaire, 3 fois par semaines, *Cf. Cm. Vis.* d'une église ou chapelle publique et *Pr.* (C. app. 5).

11.—Indulgences propres au mois de juillet.

2.—VISITATION DE LA STE VIERGE.

CONFR. DU S. ROSAIRE, 2 indulg. plén. et 3 partielles :

- 1.—*Assist.* à la process. ce jour ou pendant l'oct. (C. 20) ;
- 2.—*Cf. Cm. Vis.* (dès les 1 vêpres) *Pr.* ce jour ou pendant l'oct. (C. 27) ;
- 3.—*Ingulg. part.* : a) 7 ans et 7 quarant., si l'on récite le tiers du rosaire (C. 16) ; b) 100 j. (C. 18) ; c) 7 ans et 7 quarant. *Cf. Cm. Vis. Pr.* (C. 30).

9.—S. JEAN DE GORCUM ET SES COMP. Mm.

A TOUS LES FIDÈLES (a) : *Vis.* d'une église de dominicains, *Cf. Cm. Pr.* (Benoit XIII).

12.—2ème ANNIVERS. DES DÉFUNTS DE L'ORDRE.

CONFR. DU S. ROSAIRE ; indulg. plén. : *Assist.* à l'off. des déf. *Cf. Cm. Pr.* (C. 49).

CONFR. DU S. NOM DE JÉSUS, indulg. plén. : *Assist.* à l'off. des déf. *Cf. Cm. Pr.* (C. V.)

(a) Cette indulgence peut être gagnée par tous les fidèles dans une église de dominicains mais les confr. du S. Rosaire seuls ont le privilège, là où il n'y a pas d'église de domin. de la gagner dans l'église de la confr.

PRÉDICATIONS

CHARLOTTETOWN, retraite.....	R. P. BOURQUE.
ANGIGONISH, retraite.....	R. P. BOURQUE.
ST PAULIN, retraite.....	R. P. BOURBONNIÈRE.
ST ELIE DE CAXTON, retraite.....	R. P. BOURBONNIÈRE.
ST FÉLIX DE VALOIS, retraite.....	T. R. P. COTÉ.
VILLERAI, 10-17-24.....	T. R. P. COTÉ.
" Tiers Ordre, le 21.....	T. R. P. COTÉ.
SOREL, Ste-Anne, du 23 au 26.....	R. P. COUTURE.
MONTRÉAL, Sacré Cœur, du 24 au 31.....	R. P. RONDOT.
ST HENRI DE MASCOUCHE, Fête paroissiale, le 3.	R. P. LAMARCHE.
TROIS RIVIÈRES, Sœurs Dominicaines, retraite.	T. R. P. CESLAS COTÉ.
S. JEAN-BAPTISTE, OTTAWA, le 1er Tiers-Ordre { de S. Dominique, dames, le 3 pour hommes } le 6 Oeuvre des tabernacles..... {	T. R. P. BACON.
Solennté de St. Pierre et S. Paul.....	R. P. THIBAUT.
RETRAITE chez les Sœurs de la Miséricorde Ottawa du 13 au 22... ..	R. P. A. MARION.
RETRAITE chez les Sœurs Dominicaines, Fall- River du 16 au 25.....	T. R. P. ROULEAU.
RETRAITE chez les Sœurs Dominicaines, Lewis- ton du 25 au 3 août.....	T. R. P. ROULEAU.
BUCKINGHAM, le 10.....	T. R. P. BACON.
OTTAWA, retraite ecclésiastique.....	T. R. P. BACON.
ST. DENIS DE KAMOURASKA, Tri. Eucharistique.	T. R. P. LANGLAIS.
LEWISTON, Eglise St. Pierre et St Paul, neuvaine de Ste-Anne.....	R. P. THS. COUET.
QUÉBEC, Sœurs dominicaines, retraite.....	R. P. R. FARLY.
STE HÉLÈNE DE KAMOURASKA, retraite, 10-17... {	R. P. R. MIVILLE.
	R. P. R. DUPRAS.
CAP ST. IGNACE, Trid. Euch. 30 juin au 3 juillet	R. P. R. MIVILLE.
ST-ALEXANDRE DE KAMOURASKA, T. Euch. 24-26	R. P. R. MIVILLE.
BEAUMONT, 3 6.....	T. R. P. LANGLAIS.
STE JULIE, le 26.....	R. P. R. DUPRAS.
QUÉBEC, Réunion du T. O. le 3.....	R. P. R. DUPRAS.